

NIVEAU 4

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMIERS

FORMATION PAR ALTERNANCE / CONTINUE



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

CHIFFRES CLÉS



77%
de réussite
en 2023



77%
de satisfaction
en 2023



100%
d'insertion professionnelle à
7 mois en 2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier
- Assurer les activités liées aux productions et/ou son mode de vente
- Produire des produits fermiers (laits, légumes, viandes) en visant à obtenir des produits de qualité
- Assurer la transformation dans le respect de la réglementation
- Commercialiser ses produits et assurer les impératifs de commandes

À QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

Formation ouverte aux **demandeurs d'emploi** aux salariés d'entreprise et aux **apprentis** souhaitant apprendre à fabriquer et diversifier des produits à la ferme.

QUELS MÉTIERS POSSIBLES APRÈS LA FORMATION ?

Producteur fermier ; Auto entrepreneur agricole ; Salarié agricole pour la transformation de produits alimentaires ; Technicien au Service de remplacement et contrôle laitier ; Responsable ou salarié d'un magasin de produits de terroirs ; Fromager en coopérative

PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER

- Organisation et participation à la transformation et la commercialisation des produits fermiers.
- Transformation dans le respect de l'hygiène et de la réglementation.
- Vendre et proposer ses produits de manière attractive en adéquation avec les besoins de la clientèle ciblée.

PRÉ-REQUIS

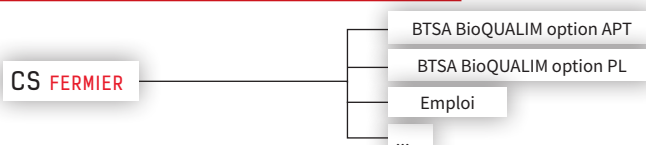
Diplôme ou titre homologué de niveau 4 :

- Du brevet professionnel, option « Responsable d'Exploitation Agricole »
- Du brevet professionnel, option « Productions Horticoles »
- Du brevet professionnel, option « Responsable d'Exploitation Aquacole Maritime Continentale »
- Du baccalauréat professionnel, option « Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole »,
- Du baccalauréat professionnel, option « Productions Horticoles »
- Du baccalauréat professionnel « Bio-Industries de Transformation »
- Du brevet de technicien agricole option « Production »
- Du brevet de technicien agricole option « Commercialisation et Services », spécialité commercialisation
- ou, sur décision de la DRAAF d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Formation continue: inscription obligatoire «Ma Formation, mon emploi»

Age pour l'apprentissage : 16 à 30 ans (sauf PSH)

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES



PASSERELLES -ÉQUIVALENCES

Pas de passerelles ou d'équivalences possibles.

NIVEAU 4

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION TRANSFORMATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMERS

CONTENU DE LA FORMATION (525 HEURES POUR LES APPRENTIS / 680 HEURES POUR LA FORMATION CONTINUE)

UCP 1	ORGANISER LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FERMERS
UCP 3	METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE TRANSFORMATION POUR DES PRODUITS FERMERS DANS LE RESPECT DE L'HYGIÈNE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DU TRAVAIL
UCP 4	METTRE EN ŒUVRE DES TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION POUR DES PRODUITS FERMERS

Pour l'UCP 3 : répartition des enseignements en 2/3 du volume horaire en transformation des produits laitiers et 1/3 du volume horaire en diversification des produits fermiers (viandes et fruits / légumes)

DURÉE

- 1 an par alternance avec 1/3 au centre de formation et 2/3 en entreprise
- 9 mois en formation continue (dont 12 semaines de stage)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, FOAD, travaux pratiques, études de cas, visites d'entreprises, conditions réelles de situation professionnelle de transformation, immersion professionnelle au sein des ateliers, pluridisciplinarité...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- Supports de formation adaptés selon les handicaps
- Progression et activités pédagogiques adaptées à l'apprenant
- L'ENILV est engagé dans le référentiel H+ FORMATION, démarche qualitative de la Région Auvergne-Rhône Alpes.

LIEU DE LA FORMATION

La Roche-sur-Foron (74)

TARIFS

- **Formation par Apprentissage** : Financement par l'OPCO de l'entreprise
- **Formation Continue** : Plusieurs financements possibles : France Travail, Région, Transition Pro, CPF, OPCO...
Tarif à partir de 9,15 euros de l'heure. Nous contacter pour un devis précis. Des frais d'équipements pédagogiques éventuels sont à prévoir.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les 3 UC de certification sont déclinées au sein de 3 situations d'évaluation professionnelles combinant entretiens d'évaluation et situations pratiques (4 heures)
- Dispensé dans le cadre d'Unités Capitalisables (ou blocs de compétences) au nombre de 3.
- Les UC peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres. Pour avoir le diplôme, il faut obtenir la totalité des UC.
- Les UC validées sont capitalisables et restent acquises pendant au minimum 5 ans (sauf pour les formations continues).

MODALITÉS D'ADMISSION

- Dossier et lettre de motivation (*mars - août*)
- Entretien de motivation et test de positionnement (*mars - août*)
- Rentrée (*septembre à novembre*)

Pour la recherche d'une entreprise d'alternance, un suivi et un appui individuels sont proposés jusqu'à la signature du contrat, nous contacter.

CONDITIONS D'ACCUEIL

- **Restauration** : self-service du lundi au vendredi
- **Hébergement** : internat possible toute l'année

ACCESSIBILITÉ

- **en train** : gare SNCF à 5 min
- **en voiture** :
Autoroute à 3 min
Voie rapide à 3 min



APPRENDRE ET SE FORMER, ACTIVEMENT

M02.IN14

CFPPA La Roche-sur-Foron

212, rue Anatole France - CS 30141 -
74805 La Roche-sur-Foron Cedex
04 50 03 47 13
cfppa.la-roche-sur-foron@educagri.fr

www.enilv-alpes.fr

Pour en savoir plus, consultez la fiche RNCP :



MISE À JOUR 01/2024

Page 2/2